

FORMASAT aujourd'hui c'est :

+ de 320
Apprenants

12
Formations
diplômantes

72%
taux de réussite

86%
taux
d'insertion
professionnelle

+ de 1700
Educateurs formés
depuis 20 ans

FORMASAT

CFA Sport Animation Tourisme

Région Centre-Val de Loire

Investissez
dans la formation
des éducateurs sportifs de demain

⚠
Avant le
28 Février !



Versez votre
Taxe d'Apprentissage
à FORMASAT !

ANTENNES : U.F.A
Unités de Formation par Apprentissage



●●●●● Réussir ensemble
pour l'Avenir !



uniformalion

●●●●● www.formasat.fr

Qu'est ce que la Taxe d'Apprentissage ?

La Taxe d'Apprentissage est un impôt libre d'affectation, annuel et obligatoire, versé par l'Employeur. Elle vise notamment à financer la formation par la voie de l'Apprentissage.

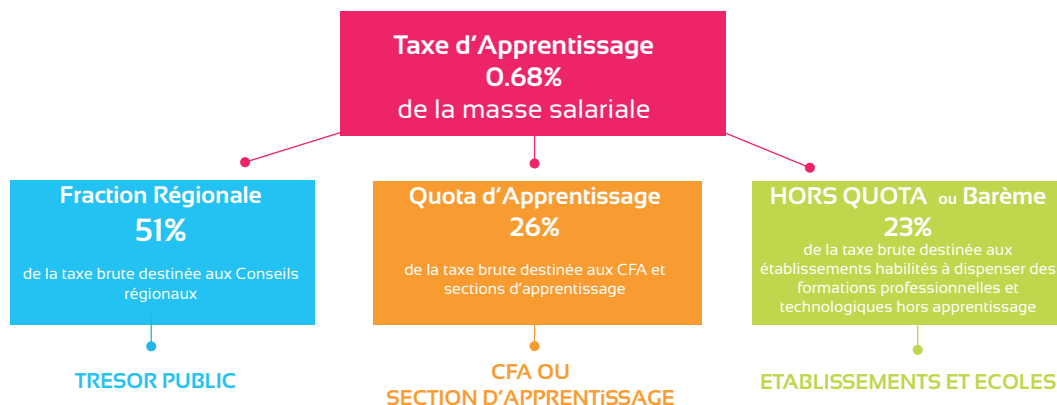
Que financera votre Taxe d'Apprentissage ?

Grâce au versement de la Taxe d'Apprentissage au CFA, vous aidez FORMASAT Région Centre-Val de Loire à mieux préparer les futurs éducateurs sportifs et à maintenir des projets ambitieux :

1. L'ouverture de nouveaux sites de formation par Apprentissage sur le territoire de la Région Centre-Val de Loire : un accès facilité à la formation et à l'emploi pour tous les publics
2. Des actions pédagogiques innovantes en direction des différents publics (citoyenneté, situation de handicap, sport et santé, etc.)
3. Le développement de la Formation Ouverte à Distance (FOAD)
4. La pérennisation des classes préparatoires à l'entrée en BPJEPS combinant parcours individualisé et réussite

Qui est redevable de la Taxe d'Apprentissage ?

Les entreprises employant un ou plusieurs salariés, soumises à l'impôt sur les sociétés ou à l'impôt sur le revenu (*au titre des bénéfices industriels et commerciaux*)



Qu'est ce FORMASAT Club ?



- . Un réseau d'entreprises sur toute la Région
- . Le partage de valeurs communes
- . L'accompagnement des clubs et entreprises dans leur développement
- . Des experts sportifs à votre service : coaching d'équipe, sport et entreprise, séminaires

+ de 180
Partenaires

+ de 600
Employeurs

Comment verser votre Taxe d'Apprentissage ?

- 1 Indiquez sur votre bordereau de déclaration fourni par votre OCTA (ou par internet) la part de votre Taxe d'Apprentissage que vous souhaitez affecter à l'ARFASSEC-FORMASAT

N° SIRET de notre établissement : 408 750 842 00036

QUOTA N° UAI 0451583B
CFA FORMASAT

4 Rue du Carbone- 45100 Orléans (la Source)

HORS-QUOTA N° UAI 0451742Z
ARFASSEC

4 Rue du Carbone- 45100 Orléans (la Source)

- 2 Choisissez votre organisme collecteur de Taxe d'Apprentissage (OCTA)

OCTA
Sport/Animation



uniformation

OCTA
Tourisme



ou

OCTA
de proximité



CCI CENTRE-VAL DE LOIRE

Votre OCTA de branche

- 3 Versez votre Taxe et indiquez votre montant

FORMASAT CFA est habilité à percevoir de plein droit le QUOTA et l'ARFASSEC le HORS QUOTA (ou barème)



Le versement de la taxe doit se faire impérativement avant le 28 Février !

Votre contact :
Nathalie MAIRE
02 38 49 88 11
nathalie.maire@formasat.fr